

1975



Consultation sur place

MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



014264 0029

BARJAC

Photo de la 1^{re} page : « LA TOUR RENAISSANCE » (Photo André Morain, Paris-Barjac)

Bulletin Officiel Municipal de la **Ville de BARJAC**

(Supplément au journal « LIBERTE »)

✱

« Tout de suite, à 12 kilomètres de VALLON, c'est BARJAC et la route d'ORANGE.

Le Provence est proche, que dis-je, elle est déjà là, avec ses vignes, ses mûriers, ses oliviers. Quelques heures d'automobile ont suffi, de la farouche et rude montagne, vous avez passé dans la plaine heureuse.

Le secrète et puissante poésie des Cévennes tient dans ce contraste ».

Paul BOURGET

NUMERO 2 :

Diffusé gratuitement dans tous les foyers de la Ville de BARJAC, aux Touristes et aux Visiteurs.

NUMERO 2 :

JANVIER 1975

Rédaction : MAIRIE DE BARJAC
Téléphone : 85-86-09

- Dans la foulée, par Jean TASSY
- A mes amis de BARJAC, par M^{lle} Paule ROURE
- Ainsi naquit BARJAC, par J.-G. TAULELLE
- L'Eglise « Saint-Laurent »
- L'habitation
- La restauration de l'Eglise paroissiale, par J.-G. TAULELLE
- Grands projets et travaux
- Plan de la Ville de BARJAC
- Les élections cantonales
- Syndicat inter-communal d'adduction d'eau, par P. PASCAL
- Visite de M. le Préfet du Gard
- Le camping « Les Cèdres »
- Inauguration de la Gendarmerie
- Le Bureau d'Aide Sociale, par M^{lles} REYES et DUBOIS
- La société de chasse

Edition - Réalisation
COMITE D'EXPANSION DE BARJAC
Mas de Jurande

HOTEL - BAR - RESTAURANT

MENUS — CARTE — NOCES — BANQUETS

LE CHÊNE VERT

SON CADRE - SA TABLE - SON CONFORT

AVENUE CHAILLOT — 30430 BARJAC

TELEPHONE : 85-86-53

"Le Mas Perdu"

AGENCE IMMOBILIERE AGREEE S.N.P.I.

ROCHEGUDE (GARD) - 30430 BARJAC

TELEPHONE : (66) 85-88-38

SPECIALISE DANS LA VENTE DE :

- PROPRIETES ;
- DEMEURES DE CARACTERE ;
- CHATEAUX ;
- MAS ;
- BASTIDES ;
- BERGERIES, etc...

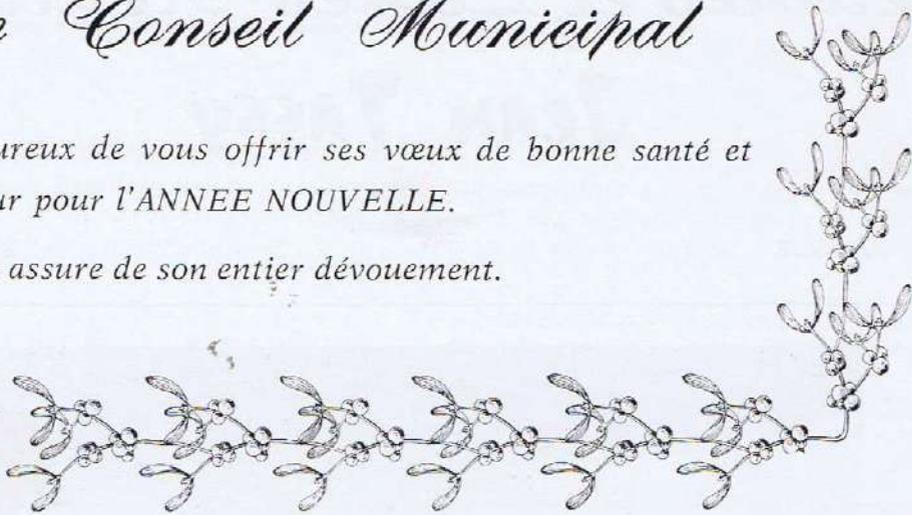
REALISATIONS RAPIDES
CLIENTELE INTERNATIONALE

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

Le Conseil Municipal

*est heureux de vous offrir ses vœux de bonne santé et
bonheur pour l'ANNEE NOUVELLE.*

Il vous assure de son entier dévouement.



CE BULLETIN, comme le précédent, est distribué gratuitement dans les foyers barjacois.

IL A ETE REALISE grâce à la publicité fournie par les commerçants, les entrepreneurs, les industriels et fournisseurs de la Mairie.

Nous sommes heureux de les remercier.

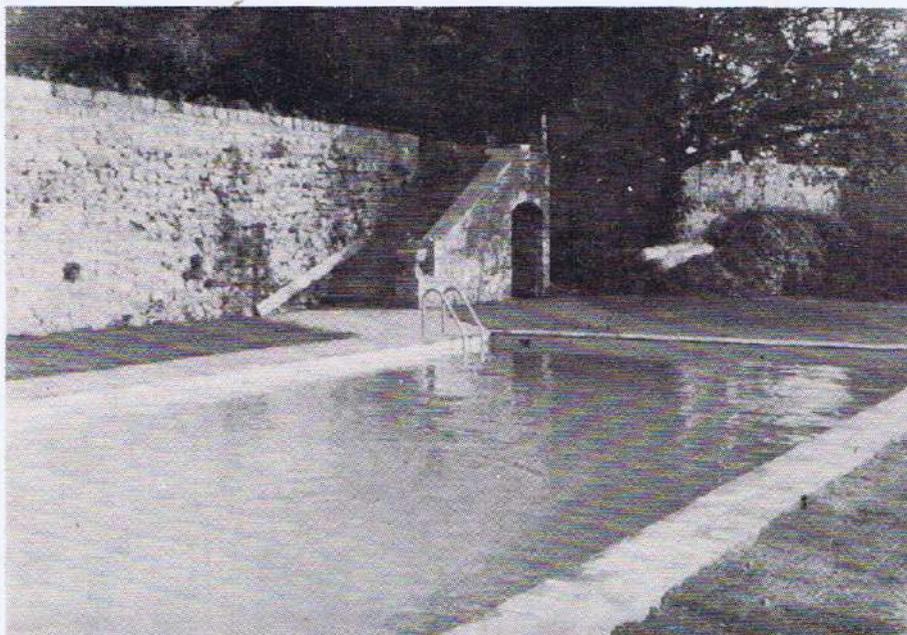
Le Conseil Municipal

Meubles et Livres Régionaux

Jean Tassy

MAS DE JURANDE

B A R J A C



Guy DUBOIS

Entrepreneur de Travaux Publics et Maçonnerie

30430 B A R J A C
Tél. 85-86-25

C.C.P. MONTPELLIER
112-836

REGISTRE DU COMMERCE
63 A 209 ALES

— SPECIALISTE BETON ARME
— PISCINES - CUVELAGES

— TOUS TRAVAUX DE RAVALEMENT
— SABLAGES

... Dans la foulée

Il m'est agréable de vous présenter ce bulletin municipal dont l'intérêt essentiel est de vous associer au maximum à la vie de notre riante Cité, de la faire mieux connaître à nos concitoyens et à l'extérieur.

Il est certainement pas de chefs-lieux de canton de notre département dont le visage se soit autant transformé que BARJAC.

Son extension continue. La très sensible amélioration de son habitat, la rénovation d'une partie de ses voies, la recherche permanente de son embellissement, l'aménagement d'espaces verts, ne sauraient échapper à ses habitants, à ceux qui, nés ou fixés sur son sol, y sont enracinés et surtout à ceux qui y reviennent après une longue absence.

La recherche du bien-être de notre population a été le souci majeur de notre Conseil municipal qui, avec nos services administratifs, forment autour du Maire, une équipe solidaire et amicale.

Des améliorations importantes ont été apportées au Stade municipal, douches, etc..., etc..., ont été mise à la disposition de notre jeunesse scolaire et de notre « ETOILE SPORTIVE BARJACOISE ».

Nous avons aussi pratiqué et encouragé une politique dynamique de la construction de logements, en particulier dans le but d'éviter l'exode des jeunes qui condamne à mort tant de communes où ce problème a laissé indifférent les administrateurs locaux.

Les anciens n'ont pas été exclus de nos préoccupations. Bien au contraire, nos actes témoignent que nous avons pour eux une sollicitude constante.

Par ailleurs, nous avons mené à bien un certain nombre d'opérations d'aménagements (La Lisette), d'assainissements, de voiries et d'adductions d'eau. Qu'il me soit permis de rappeler que nous avons doté le Centre de secours de BARJAC de costumes et combinaisons qui donnent à nos sapeurs, une fière allure.

Toute notre action ne vise qu'à la création d'un milieu toujours plus favorable à l'épanouissement des valeurs humaines dans un climat d'union et de solidarité.

Nous poursuivrons notre tâche dans la voie du progrès avec le désir d'embellir et d'équiper mieux encore notre Commune dont on se plaît à l'extérieur, à souligner l'agrément, la réputation de bon accueil et les belles réalisations.

Notre action future sera dictée par notre souci de donner à notre population davantage de confort, de maintenir et de développer nos activités industrielles, agricoles, commerciales et artisanales en pensant surtout à l'avenir de notre jeunesse. Grâce aux efforts de tous, à l'activité de nos sociétés, au courage de nos travailleurs.

La tâche reste considérable, à la mesure d'une Ville en pleine expansion. Ce qui suppose des ressources qu'une inflation galopante dévore de mois en mois. Ce qui supposerait aussi une rapidité d'exécution que freinent les multiples tutelles, parfois légitimes, parfois intempestives, que nous impose l'Etat.

D'année en année, les procédures se compliquent, se chevauchent et la Municipalité se perd en consultations et réunions de toute espèce, qui pèsent lourdement sur ses démarches.

BARJAC, dont la vocation semblait être celle d'un modeste bourg rural, est une petite Cité moderne où il fait bon vivre et qui peut envisager son avenir avec confiance.

Jean TASSY
Maire de Barjac
Conseiller général

Hôtel du Centre Hôtel du Parc

1 Etoile nouvelle normes

- REPOS - CALME
- Week - end
- Parc
- Piscine
- Repas d'affaires
- Repas de famille
- Noces
- Banquets

Spécialités régionales : TRUITES - GRENOUILLES - ECRESSISSES

MEILLEUR ACCUEIL

Tel. 85-86-35

85-86-74

CGEE ALSTHOM

Siège Social :

13, rue Antonin-Raynaud - 92 LEVALLOIS-PERRET
(FRANCE)

Tél. 270-50-00 - Adresse télég. : Entelec Paris
Télex 62-454

**EQUIPEMENTS
ET
ENTREPRISES ELECTRIQUES
CENTRE TRAVAUX D'ALES**

Zone Industrielle de Bruèges — 30 ALES
Tél. 86-18-65 Tél. 86-06-99

LIGNES ELECTRIQUES
POSTES, CANALISATION, EAU, ASSAINISSEMENT

Etablissements PETAVIT

S.A.R.L. au capital de 1.500.000 F.

**ADDUCTION D'EAU - ASSAINISSEMENT
IRRIGATION - STATION DE POMPAGE**
PLOMBERIE SANITAIRE ZINGUERIE
69570 DARDILLY
Boîte Postale N° 6 — Tél. Le Tronchon 47-42-09

Régie-tabac

ARTICLES FUMEURS
PAPETERIE
BIMBELOTERIE
CADEAUX SOUVENIRS
CARTES POSTALES
PHOTOS FILMS TRAVAUX

Fernand CHARRIER

Maison de Confiance

BARJAC 30

A mes amis de Barjac

Répondant à l'aimable invitation qui m'a été adressée, je suis heureuse d'être votre interlocutrice et c'est dans un attachement commun à la petite patrie que je viens converser avec vous.

Cette petite patrie, fécondée par le labeur tenace et persévérant de nos pères, par leurs luttes aussi, par leur sang parfois, hélas ! nous l'aimons. Nous l'aimons à la manière du grand félibre qui, célébrant l'unité dans la diversité, chanté avec émoi le sol qui l'a vu naître :

- « J'aime mon village plus que ton village
- « J'aime ma province plus que ta province
- « J'aime la France plus que tout !...

... « J'aime mon village »... Comment ne le redirions-nous pas, nous aussi, convaincus que nous sommes de pouvoir, à juste titre, nous énor-gueillir de celui dans lequel la plupart de nous ont ouvert les yeux à la lumière ? Sa situation sur l'axe d'un nœud de voies de communications ne lui conféra-t-elle pas le privilège d'être un lieu de rencontres, de contacts et d'échanges et de tenir ainsi, dans le pays, une place enviée ?

Pourtant, le connaissons-nous bien ce village et chacun de nous ne retirerait-il pas grand et réel profit d'être à même de se pencher plus facilement, plus sûrement, sur ses origines, d'en suivre le cheminement, d'en découvrir les richesses et, au travers des portraits, des décors, des paysages, de pouvoir en sonder l'âme, l'esprit et la poésie secrète qu'ils enclosent ?

A ce travail — dont vous n'ignorez pas qu'il est entrepris — voulez-vous me laisser vous convier. Grâce à des amitiés discrètes et dévouées, au concours actif et bienveillant de l'autorité municipale et du Comité d'expansion, M. Jean TAULELLE a, en effet, sauvé de l'oubli en les mettant en forme, les trésors sur lesquels M. l'Abbé Paul ROUX avait exercé son érudition et fortifié sa patience et bientôt, sans doute, paraîtra, complété par un fonds nouveau de recherche, ce BARJAC en Uzège, que nous appelons de nos vœux.

Il devient urgent de poursuivre, autour des rues, des ruelles, des quartiers, des lieux dits, une tâche si bien commencée et d'appliquer notre réflexions et notre discernement à goûter l'intérêt et le charme prenant de la région, à vibrer d'enthousiasme devant le succès de valeureuses initiatives, à frémir de crainte ou d'horreur devant

de sinistres exploits. Ainsi seulement le BARJAC historique, le BARJAC folklorique, le BARJAC touristique, le BARJAC économique et social, le BARJAC tel qu'il fut, au fil des jours, avant même de répondre à ce nom et depuis qu'il l'a emprunté, pourra-t-il renaître et conter ses misères et ses grandeurs. Son passé, son présent, son avenir sont notre patrimoine et qui, plus que l'homme de la terre, — ce mot étant pris dans toute sa noblesse —, est qualifié pour savoir combien tout patrimoine est sacré et combien il importe de ne rien négliger pour lui faire porter des fruits surabondants.

Bien sûr, des ouvrages d'archives, ceux là seuls qui les savent exploiter et en ont la possibilité et le loisir sont susceptibles de tirer l'essentiel et de le communiquer. Mais tout comme l'âme d'un peuple, l'âme d'une cité n'est pas faite uniquement de la grande histoire amassée dans les livres. Transmise par la voie écrite ou l'expression orale et se reliant à elle, la petite histoire l'interpénètre, cette petite histoire venue des traditions, des coutumes et des rites ; des travaux, des chansons et des jeux ; des légendes mêmes.

C'est là, Chers Amis de BARJAC, que votre aide peut se révéler fructueuse autant qu'attrayante et efficace. Des ouvrages anciens, des écrits familiaux, des récits de relations d'affaires, des contrats sous seing privés, des livres de raison peut-être, le tout d'un autrefois plus ou moins reculé, il en est dans vos foyers. Des souvenirs égrenés et perçus de bouche à oreille ou clamés coram populo dans les longues veillées, au coin de l'âtre, sous la petite lampe, il doit être possible de les reconstituer et d'en livrer le sel. Il suffit de le vouloir. Si chacun le voulait !...

Pour avoir moi-même passé toutes mes vacances d'enfant, principalement au Mas du Bac, je sais bien ce qu'étaient ces veillées, au moins celles des premiers jours d'automne, dans l'allégresse du vin nouveau... Au milieu de mes grands-parents, les gens des alentours faisaient se dérouler, en fresques originales débordant de sève et de malice, les mille potins du village ; ils brossaient les événements auxquels ils avaient été mêlés, évoquaient ceux dont la racine plonge jusqu'aux lointains ancêtres ou que leur mémoire avait enregistrés des plus proches aïeux. Ces événements, l'imagination et le temps les avaient bien souvent déformés, le fond de vérité sur lequel ils reposaient était, néanmoins, manifeste. Infiniment plus dure, plus sévère, plus difficile était alors la vie et, pourtant, la sérénité la marquait. Laisant

de côté la lourde peine accumulée durant l'année, chacun s'employait à cueillir les joies simples et faciles et à leur donner, sans feinte, le visage du bonheur.

Le souci de faire ressusciter cette part d'héritage constituée par les mille ressouvenances qui projettent leur clarté sur le chemin parcouru au cours des siècles, ne saurait certes s'opposer au devoir présent d'accomplir l'effort nécessaire pour forger le destin nouveau de la petite patrie. Evidemment, ce devoir s'impose à nous. Mais qui ne sait que « l'homme ne vit pas seulement de pain » ?... Une certaine évasion des préoccupations quotidiennes renforce son équilibre physi-

que et moral. Ceci justifie, à mes yeux, l'action à laquelle j'aimerais vous voir participer.

Voici donc, à la mer, la bouteille jetée. Qu'elle suscite en vous le dessein d'une concertation utile sur l'idée qu'elle enferme et qu'explorant les moyens les plus propres à en faire retentir l'écho, cette concertation prépare d'émouvants retours dans l'enfance aux fins d'amasser les matériaux qui assemblés, pourront, dans le respect absolu des personnes et des familles, servir de toile de fond à des études futures.

Paule ROURE
(25 Mars 1974)



BOUCHERIE	CHARCUTERIE
ETIENNE Louis	
Place Docteur-Roque	
BARJAC	
✱	
CHOIX	QUALITE PRIX
Téléphone : 86-85-08	

Alain BOREL	
ELECTRICITE	
S A N I T A I R E	
CHAUFFAGE	ZINGUERIE
■	
Rue Basse	30430
MAISON BRIAND	BARJAC

Ainsi naquit

BARJAC



On s'en souvient peut-être dans le premier numéro de cette revue, nous avons conduit rapidement le lecteur des plus lointaines origines de BARJAC aux plus récentes réalisations municipales. Ce « survol » était nécessaire sans doute pour une première prise de conscience de l'importance de notre pays, mais doit-on s'en tenir là ? Peut-on laisser se perdre dans l'oubli les principaux détails du processus historique qui, peu à peu, a abouti au X^{me} siècle à la naissance de notre BARJAC, au pied de la tour féodale des seigneurs de l'époque ?...

Il convient maintenant, croyons-nous, de revenir aux sources, alors surtout qu'elles sont importantes et que, chemin faisant, nous découvrirons quelques-uns des aspects les plus typiques de notre région. Ce retour vers nos origines nous le faisons d'ailleurs d'autant plus volontiers que nous avons à cœur de satisfaire au vœu exprimée par M^{me} Paule ROURE dans les premières pages de cette revue. Ne pas méconnaître les valeurs de notre histoire locale, c'est la sagesse même. Ainsi que l'a dit un jour le Professeur Albert GRENIER, du Collège de France : « **L'étude du passé n'est pas une simple curiosité, c'est une leçon et un réconfort** ».

✱

Tout d'abord, remontons vers l'époque la plus lointaine.

Nous le savons aujourd'hui, les environs de BARJAC ont vu aller et venir les hommes les plus anciens de notre humanité. En 1962, au lieu dit MATECARLINQUE, un peu au nord de BAUME de RONZE, il a été découvert un site exceptionnel du plus vieil « Age de la pierre » ; plus d'un millier de siècles nous en sépare.

Au cours des années 1953-1957, à BAUME de RONZE, agissant avec l'appui de la DIRECTION NATIONALE DES ANTIQUITES HISTORIQUES, l'Abbé Paul-Jean ROUX avait déjà mis à jour un site préhistorique fort intéressant ; le matériel recueilli a été confié pour étu-

de et pour classement à M. BORDREUIL, Conservateur du Musée du Colombier à ALES. Il nous faut mentionner aussi le site de SIGNARGUES, dans la Commune de SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS, qui a donné des vestiges d'une industrie MOUSTERIENNE à tradition ACHEULÉENNE.

Au MAS LOZARD, dans une tombe du type dit « TOMBELLE », on a trouvé une épée de bronze datant des premiers âges des métaux ; elle a été présentée en 1908, au congrès préhistorique de France par M. de SAINT-VENANT. Enfin on le sait, les bois communaux de BARJAC recèlent une série de quinze DOLMENS, paraissant être du II^{me} millénaire avant JESUS-CHRIST, et qui sont les témoins émouvants d'un groupement humain important.

✱

Avançons dans le cours des âges.

Vers l'an 600 avant JESUS-CHRIST, avec la fondation de MARSEILLE, c'est la pénétration du commerce Grec dans les CEVENNES, vers les vallées de l'ALLIER et de la LOIRE. La route des trafiquants franchissait le Rhône à PONT-SAINT-ESPRIT, suivait la rive droite de l'ARDECHE et, utilisant les sentiers de la préhistoire, traversait l'épaisse forêt du GARN et d'ORGNAC, passait au MAZERT, à VAGNAS, franchissait l'Ardèche à SALAVAS. Il est certain qu'à la sortie de la forêt et avant la descente sur VAGNAS et l'Ardèche il se trouvait une STATION ROUTIERE pour assurer les relais. Elle comprenait sans doute des entrepôts, du personnel et la cavalerie nécessaire. Elle paraît avoir été établie dans les environs du MAZERT, où la tradition populaire a situé ce qu'elle a appelé le « VIEUX BARJAC », si l'on en croit notamment G. CHARVET dans son étude intitulée « LES VOIES ROMAINES chez les VOLKES ARECOMIQUES », publiée en 1874. Nous voici donc en présence d'un nouveau groupement humain qui, à son tour, prélude à ce que sera plus tard le BARJAC que nous connaissons.

Ne quittons pas ces lieux sans signaler qu'en 1863 M. Léon ALLEGRE, Conservateur du musée de Bagnols-sur-Cèze, découvrait entre BARJAC et VAGNAS une borne milliaire appartenant à la voie romaine, qui allait de NIMES à AUBENAS par UZES et BARJAC, et se rattachait à la voie reliant AUBANAS à ALBA. Cette borne était située à 3 kilomètres en viron au Nord de BARJAC, à la lisière d'un chemin abandonné, connu sous le nom de « CHEMIN ROYAL ». La dite borne a été déposée à la porte d'AUGUSTE à NIMES. Appelée « MILLIAIRE DE BARJAC », elle est souvent étudiée par les archéologues.

✱

Avec la période Gallo-Romaine nous arrivons à une nouvelle étape de notre histoire.

EN MARS 52 avant JESUS-CHRIST, marchant sur les ARVERNES, Jules CESAR et son armée passent dans notre pays, en suivant la route de NIMES à AUBENAS. Quelques années s'écoulent et la Gaule est définitivement conquise. Suivant alors une coutume romaine bien connue, CESAR installe ses vétérans et ses partisans sur les riches terres de la région méditerranéenne et les propriétaires évincés sont refoulés vers les garrigues et les forêts de l'arrière pays. L'Abbé Paul-Jean ROUX, qui a bien étudié cette période de notre histoire locale, pense que la tactique de Jules CESAR est à l'origine de nombreux défrichements effectués dans le pays de BARJAC et à la création de grands domaines. Le plus important paraît avoir été le : « FUNDUS MALLIACUS » domaine de Mallius, situé dans le vallon qui a conservé son nom et que nous appelons aujourd'hui MAILHAC.

En 1869, des fouilles ont été exécutées dans ce quartier et ont permis de mettre à jour des poteries, des monnaies, des pierres tombales. Parmi ces dernières citons celle qui est consacrée à ARETHUSA (elle se trouve engagée dans le mur de la terrasse actuelle du château de BARJAC) et celle qui est dédiée à DOMITIA CELSINA (engagée dans le mur de soutènement de l'esplanade du château de BARJAC, escaliers de la Calade). Bien sûr, ces témoins d'un si lointain passé ont subi les injures du temps, mais fort heureusement ils sont étudiés et décrits dans la grande « Histoire Générale du Languedoc » de Dom DEVIC et Dom VAISSETTE (édition de 1892) où les curieux de notre passé pourront les retrouver.

L'importance du domaine de MAILHAC ne décroît pas avec le temps.

Au IV^{me} siècle, son propriétaire se convertit au Christianisme et construit un oratoire où il rassemble ceux de ses amis et de ses serviteurs qui partagent sa foi. Il semble bien d'ailleurs que c'est là qu'on doit situer le berceau de la religion nouvelle dans le pays de BARJAC.

Puis, c'est le déferlement des invasions. La bourgade routière située entre LE MAZERT et VAGNAS dispa-

rait à jamais et le domaine de MAILHAC est complètement dévasté. Ces catastrophes épargnent cependant quelques pauvres errants et lorsque ceux-ci peuvent sortir de leur cachette, mus par un attrait irrésistible, ils viennent construire leurs cabanes près de la chapelle en ruines du « FUNDUS MALLIACUS ». Peu à peu un humble village succède à l'opulent domaine romain.

Par la suite, avec l'installation des Barbares, toutes les terres de la région devenues sans maîtres, sont déclarées propriété du trésor royal et gérées par un haut fonctionnaire installé à MAILHAC. La chapelle primitive sera rebâtie, on la consacra au populaire martyr romain « SAINT LAURENT » et elle aura à son chevet le cimetière paroissial.

✱

Les débuts de la féodalité entraînent un nouveau changement de lieu et la fixation définitive de la communauté.

Nous nous trouvons maintenant en présence d'un seigneur suzerain, le lointain Comte de Toulouse et de son délégué territorial, un de ses fidèles chevaliers. Celui-ci groupe autour de lui, toujours à MAILHAC, tous ceux qu'il est chargé de défendre et qui acceptent son autorité pour être protégés par lui en toutes circonstances. Mais, en ces siècles d'invasions, de pillages et de luttes constantes, le vallon de MAILHAC apparaît bien difficile à défendre. Le seigneur local l'abandonne et sur un rocher voisin, dominant la plaine, au lieu dit BARGIACUM, il bâtit dans la seconde moitié du X^{me} siècle, une solide tour fortifiée, qui sera un abri pour sa famille, ses gardes et, en cas de besoin, pour ses tenanciers et leur bétail.

La tour attirera à elle le passage et le croisement des routes, et ainsi, la station routière de l'aube de notre histoire viendra se reconstituer sous sa protection. L'agglomération assez réduite au début, ne cessera de s'accroître. Le seigneur local obtiendra de son suzerain la propriété d'une partie importante du domaine et, suivant l'usage, il prendra pour nom patronymique celui du lieu dit où il a bâti sa tour. Ce nom figurera alors dans les actes royaux et seigneuriaux et nous le trouvons dès les premiers volumes de la monumentale « Histoire Générale du Languedoc ». La dernière étape est franchie. Désormais ce sera autour du « CASTEL DE BARGIACO » que se développera la cité.

✱

Ainsi naquit BARJAC, venu du fond des âges, fruit d'une tendance inlassable des premiers hommes, à s'installer dans des lieux prédestinés, marqués par la croisée de chemins millénaires, et par l'heureux voisinage de la garrigue des plateaux aux multiples ressources, avec les terres fertiles de la plaine.

Jean-Georges TAULELLE

L'église paroissiale de Barjac

L'Eglise paroissiale de BARJAC a été bâtie de 1650 à 1693 sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à SAINT ANTOINE et ruinée au XVI^{me} siècle.

La première Eglise paroissiale de BARJAC se trouvait avant le XVII^{me} siècle dans le vallon de MAILHAC, en dehors de l'agglomération actuelle. La façade porte la trace de diverses modifications. Nous la voyons aujourd'hui caractérisée par un portail d'entrée à linteau rectangulaire surmonté d'une niche avec la statue de SAINT LAURENT, le fronton en pinacle comporte depuis 1854 une grande statue de la Vierge. Le clocher date de 1782. L'édifice a été restauré et agrandi en 1862.

Cérémonies Officielles



Le 8 Mai, le jour anniversaire de la Fête de la Déportation, le 11 Novembre, les élus, les personnalités, les présidents d'associations, les enfants des écoles laïques et privées, la population de Barjac, se rassemblent pour se rendre au Monument aux Morts.

Sur notre photo : De gauche à droite : M. ROUX, Commandant de brigade, M. l'Abbé François BLANC, Curé-doyen, M. Jean TASSY, Maire, Conseiller général, M. Gustave BRUGUIER, Président de la section locale des Anciens Combattants, M. Georges MARQUANT, Président de la section locale des Déportés.

Au deuxième rang : M. BOLZE, Gendarme, M. BENEVENT, Adjoint au Maire, M. Maurice FLANDIN, Président de la section locale des Anciens Résistants.

L'on reconnaît au fond et à droite : M. Francis SARRAZIN, Président du Comité paroissial, M. Pierre PASCAL, Secrétaire de Mairie, etc., etc...

M. J. CZAJA

MECANOGRAPHIE

Ancienne Maison TOULOUSE
8, place de la Mairie - ALES

Machines à Ecrire - Calculer - Comptable Electronique - Ordinateur de Bureaux - Duplicateur - Encre et Alcool - Photocopie.

MEUBLES DE BUREAUX

FOURNITURES MECANOGRAPHIE

Téléphone : MAGASIN (66) 86-10-22 - ATELIER (66) 86-04-92

L'HABITATION

Parce que nos édiles ont considéré le logement comme l'un des principaux facteurs d'équilibre des individus, BARJAC va posséder, dans cet ordre des choses, un remarquable patrimoine.

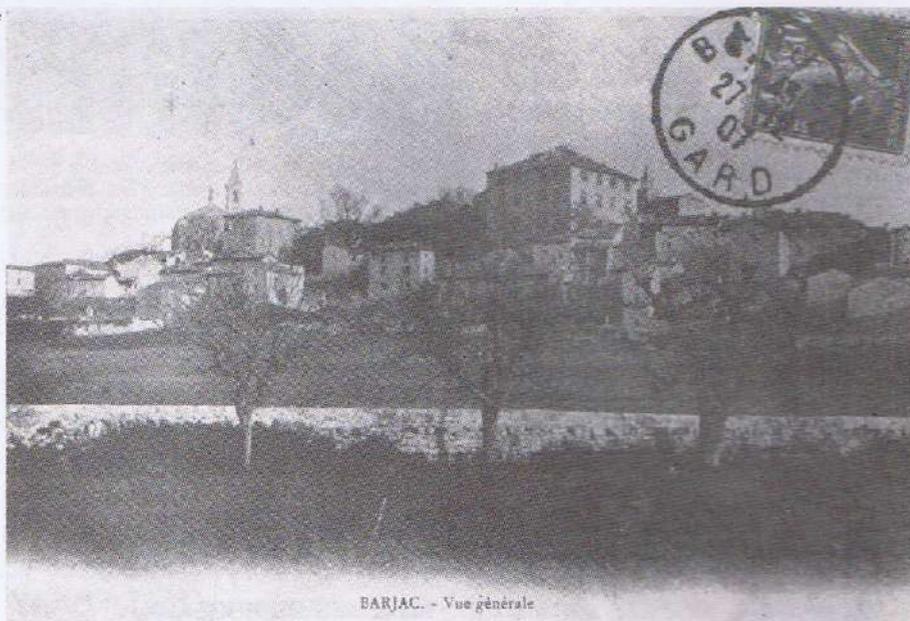
Aujourd'hui, un Barjacois sur deux, vit dans un cadre décent et financièrement supportable, grâce à l'existence de lotissements municipaux et de logements sociaux.

La tâche, en ce domaine comme en bien d'autres, n'est jamais terminée.

La population Barjacoise, qui comptait 1.056 habitants en 1968, s'est accrue depuis cette date et comme elle, les besoins de logements ne cessent de croître.

Pour les résorber, la Municipalité et l'Office Départemental H.L.M., en liaison avec le Conseil général et avec les autres organismes spécialisés, notamment la S.E.M.I.G.A. et la S.E.M.A.G., se préoccupent d'accélérer les procédures afin que démarrent aussi rapidement que possible, les constructions nouvelles.

VINGT VILLAS AU LOTISSEMENT « CANVIEN »



BARJAC. - Vue générale

Une reproduction d'une carte postale de la « Belle Epoque » au bas de ce pré, qui est dominé par le château, va être construite une tranche de vingt villas. C'est la société d'économie mixte du Gard, gérée par le Conseil général qui présidera à la construction de ces nouvelles habitations.

La restauration de l'Eglise Paroissiale

Le 23 Mai 1974, un des meilleurs éléments du patrimoine artistique de BARJAC : l'Eglise paroissiale SAINT-LAURENT, a été rendu à tous dans une beauté rajeunie.

Cette rénovation avait été le vœu le plus cher du regretté Chanoine POTAVIN, malheureusement celui-ci n'avait pu y travailler activement. Appelé à lui succéder, Monsieur l'Abbé François BLANC eut à cœur de réaliser ce que son prédécesseur avait tant désiré. Il s'y est employé totalement, n'épargnant jamais sa peine, payant continuellement de sa personne, cherchant sans cesse la bonne solution à donner à tel ou tel problème.

Trois années lui furent nécessaires pour mener à bien cette grande œuvre, trois années au cours desquelles d'ailleurs il a su obtenir une aide dévouée et un effort financier généreux de ses paroissiens et de ses amis, ainsi qu'une collaboration constante et de qualité de la part des entrepreneurs et des artisans locaux. Le Conseil municipal de BARJAC a tenu, lui aussi, à s'associer à cet effort collectif, et finalement le résultat acquis a été une réussite parfaite.

Quelques travaux ont été consacrés à la modernisation des installations de base (chauffage, éclairage, renouvellement du mobilier) et à des réparations extérieures, mais l'essentiel a porté sur l'intérieur. Il a fallu enlever du chœur des boiseries vermoulues et réaliser une disposition du Maître-Autel conforme aux nouvelles règles liturgiques. Il a fallu surtout, sur les voûtes, sur les hauts murs, dans les chapelles latérales, gratter enduits et peintures et faire apparaître les pierres de l'édifice dans toute leur beauté naturelle. Tout cela a été fait avec respect, goût, prudence. On a gardé ce qui pouvait et qui devait être gardé, on a nettoyé et rajeuni ce qui le méritait. L'effort obtenu est saisissant, l'Eglise apparaît désormais dans son véritable caractère, l'apparentant au Roman Provençal, séduisante par une ordonnance vaste, harmonieuse, élégante et claire. Ajoutons que l'on a su éviter le dépouillement excessif et la froideur. Les fleurs du Maître-Autel, la douce lumière des cierges, les drapeaux de la chapelle du souvenir sont autant de signes visibles, qui témoignent d'une spiritualité vivante et humaine.

La reprise du culte dans l'Eglise restaurée a donné lieu à une cérémonie dont toutes les per-

sonnes qui y assistaient garderont longtemps le souvenir. Elle débuta par la procession du *Saint-Sacrement*, allant de la Chapelle de la Congrégation à l'Eglise paroissiale. Celle-ci était archicomble, on y voyait Madame et Monsieur Jean TASSY, Conseiller général, Maire de BARJAC, les Adjoints, les membres du Conseil municipal et la population catholique de BARJAC tout entière.

La musique « *Les Enfants de BARJAC* » prêtait son concours. Monsieur le Curé-doyen avait à ses côtés, le Père Hubert SARRAZIN, enfant du pays. Dans son homélie, M. le Curé-doyen remercia tous ceux qui avaient contribué à la restauration de l'Eglise et, s'élevant au-dessus des circonstances du moment, exalta le rôle de chacun de nous dans la vie moderne où tous nous avons notre tâche personnelle à remplir.



M. l'Abbé François BLANC
prononçant son allocution de bienvenue

A l'issue de la messe, un apéritif d'honneur eut lieu dans la cour du château. M. le Curé-doyen appela à ses côtés M. Jean TASSY, ses Adjoints, les membres du Conseil municipal, les entrepreneurs et les artisans ayant participé aux travaux, M.M. DUBOIS, père et fils, DUBÉY, SARRAZIN, etc., etc..., entourés de leur personnel. M. le Curé-doyen adressa de chaleureux remerciements à tous ceux qui l'avaient aidé, le Maire de BARJAC, le Conseil municipal, les entrepreneurs, les artisans, leurs ouvriers, les paroissiens et les amis de l'Eglise.



Une vue de la procession

M. TASSY prit ensuite la parole pour dire combien tous se réjouissaient de la réussite parfaite de l'œuvre de rénovation entreprise et féliciter M. l'Abbé François BLANC qui a su mettre en valeur une des plus précieuses des richesses artistiques de BARJAC, de surcroît, M. TASSY tint à rendre hommage à l'action sociale du Curé-doyen de BARJAC et il saisit cette occasion pour dire qu'en ce moment il étudiait avec le Conseil municipal, un projet auquel il tenait beaucoup, celui de la création prochaine d'un service d'aide ménagère et de l'installation dans la commune d'une maison de retraite. M. TASSY ajouta, pour conclure, que connaissant le dévouement inlassable de M. l'Abbé BLANC et l'esprit social qui anime le Comité paroissial, il ne doutait pas qu'il sera sérieusement aidé par eux dans la réalisation des œuvres qu'il prévoit. Des applaudissements éclatèrent de toutes parts, pour saluer ces paroles d'espoir et de confiance.

Ainsi cette journée d'inauguration ne fut pas placée seulement sous le signe de l'esthétique pure et simple. Au cœur du vieux château où s'inscrivirent les grandes heures de BARJAC, elle fut aussi l'occasion de mettre en commun, dans une ambiance familiale, des préoccupations spirituelles et sociales.

Marcel BORIE

"CAFE du MIDI"

Son Cadre

Ses Jeux ombragés *

Place Ch. Guynet BARJAC

Chauffage Central

Electricité

Sanitaire

louis raoux

Route de Bagnols BARJAC tél : 85-86-11

Alimentation Générale

Fruits et Primeurs

barbuscia

Place J. Comte - tél. 85.86.80

BARJAC

**BOISSONS
GAZEUSES** LOCHE René

Bières Limonades Sodas

Rue des glycines - tél. 85.86.62 - BARJAC

LIBRAIRIE

PAPETERIE

1 et 2, Place de la Mairie, 30100 ALES ☎ 86-03-53
19, rue de l'Abbaye - 30100 ALES - Tél. 86-48-23

Soustelle "Loisirs"

*

TRAVAUX MANUELS — CERAMIQUE
JEUX EDUCATIFS
EMAUX SUR CUIVRE

Grands projets et travaux

La Municipalité de BARJAC, avec une pression fiscale minimale (moins de 10 % de moyenne d'augmentation des impôts locaux, malgré l'inflation et la crise de l'énergie), a pu mettre en place des réalisations particulièrement utiles et agréables, dont nous donnons ci-dessous les titres des projets réalisés *seulement* en 1974 ou en cours de réalisations.

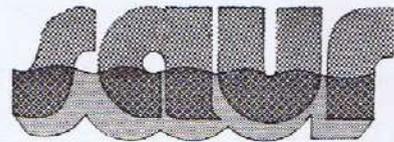
- 1) VITRAUX DE L'EGLISE (réparation et protection) ;
- 2) PONT DU « MAS DE REBOUL » (aménagement) ;
- 3) AGRANDISSEMENTS DU CIMETIERE communal (achat de terrain, clôture, dépositoire et WC) ;
- 4) CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE (bâtiment, préau, WC) ;
- 5) COUVERTURE FOSSES ROUTE DE BESSAS (Lion d'Or) ;
- 6) REFECTION DEUXIEME LOGEMENT (enseignant) ;
- 7) FOSSE ROUTE D'ALES (de la maison Euzenne à la maison Sarrazin) ;
- 8) ECLAIRAGE PUBLIC MAZER et CHABRIAC ;
- 9) ELARGISSEMENT CHEMIN DU GOURDON AU MAZER ;
- 10) ELARGISSEMENT CHEMIN DU MAZER et CHEMIN MAS DE PERY ;

- 11) GOUDRONNAGE CHEMIN MAISON RAYMOND (chemin du mas Ozard et chemin de la Plaine) ;
- 12) ESPACES VERTS (bordures allées « Lisette », réparation mur côté route 901, plantations) ;
- 13) AMENAGEMENT CARREFOUR (route de St-Sauveur) ;
- 14) CAMPING « LES CEDRES » (construction bloc sanitaire et voies de pénétration) ;
- 15) AMENAGEMENT VIRAGE DE LA CAVE COOPERATIVE (troisième tranche) ;
- 16) LOTISSEMENT « LE CANVIEN », 22 villas (S.E.M.I.G.A. (géré par le Conseil général) ;
- 16) AMENAGEMENT STADE MUNICIPAL (2^{me} tranche) (WC, entrée, parking) (4 millions) ;
- 18) TERMINER ABORDS H.L.M. (murs et goudronnage) ;
- 19) RENFORCEMENT DE RESEAUX ELECTRICITE (20 millions subventionnés à 85 %).

A cette liste, très certainement incomplète, il faut ajouter les travaux réalisés sur les chemins ruraux et communaux, l'animation donnée à notre ville pour en faire une ville gaie et heureuse.

Mais l'heure n'est pas au bilan, cette liste de réalisations est une liste qui définit l'action constante d'une équipe au service de la Cité.

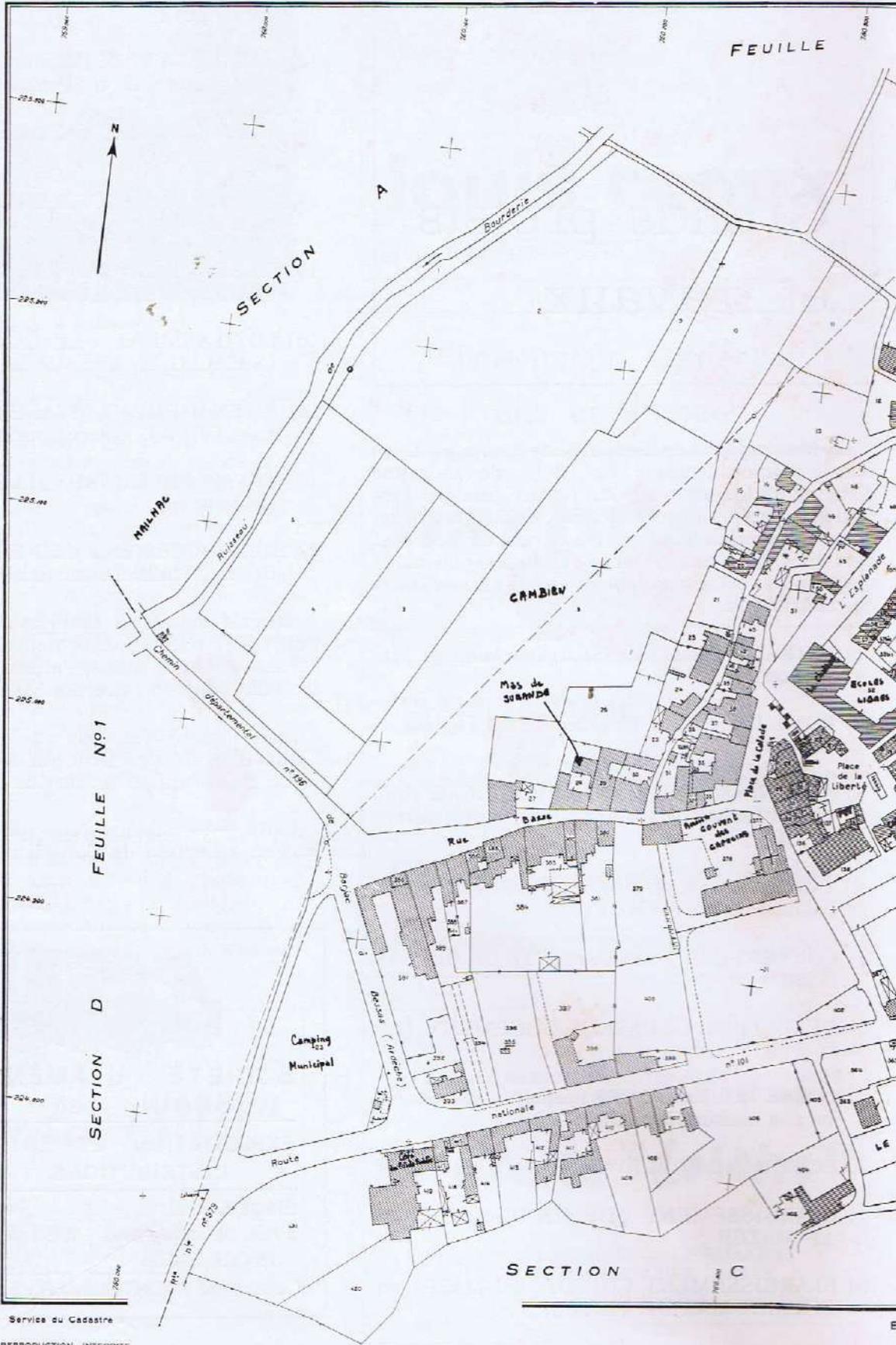
Cette liste informe ceux qui suivent et s'intéressent à l'action du Conseil municipal.



**SOCIÉTÉ d'AMÉNAGEMENT
URBAIN et RURAL**

EXPLOITATION ET ENTRETIEN DES
DISTRIBUTIONS D'EAU

Siège Social : 5 rue de Talleyrand 75 007 PARIS	Région Sud-Est : 15 Bd de la République 07 102 ANNONAY
Centre de MONTEILMAR : 5 rue Pasteur	



Service du Cadastre

REPRODUCTION INTERDITE



FEUILLE N°1

SECTION B

FEUILLE N°5

SECTION B

FEUILLE N°5

ELECTIONS CANTONALES

(23 Septembre 1973)

*

Dès le premier tour de scrutin, M. Jean TASSY, Maire, était triomphalement élu Conseiller général du Canton de BARJAC.

Résultats

ELECTIONS CANTONALES DU 23 SEPTEMBRE 1973

Communes	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	TASSY	MICHEL	BORIE
BARJAC.....	847	695	10	685	454	127	104
MEJANNES-LE-CLAP.....	45	29	0	29	22	2	5
RIVIERES.....	195	139	5	134	74	53	7
ROCHEGUDE.....	181	143	10	133	63	46	24
ST-JÉAN-DE-MARUEJOLS ..	584	419	18	401	138	217	46
ST-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS.	142	130	1	129	20	19	90
THARAUX.....	26	14	0	14	5	8	1
TOTAL.....					776	472	277

Quelques jours après, M. et Madame TASSY avaient invités leurs Amis à une réception à la Salle des Fêtes, où toute la

population avait tenu à manifester sa vive sympathie au nouvel élu.



Une vue de cette agréable réception



Où des amis du Canton s'étaient déplacés

Aven d'Orgnac

ORGNAC

✱

Ouverture de 8 à 12 heures
et de 14 à 18 heures

Fermeture annuelle
du 1^{er} Décembre au 15 Février (inclus)

✱

*La caverne extraordinaire
La variété dans la décoration*

L'immensité des salles

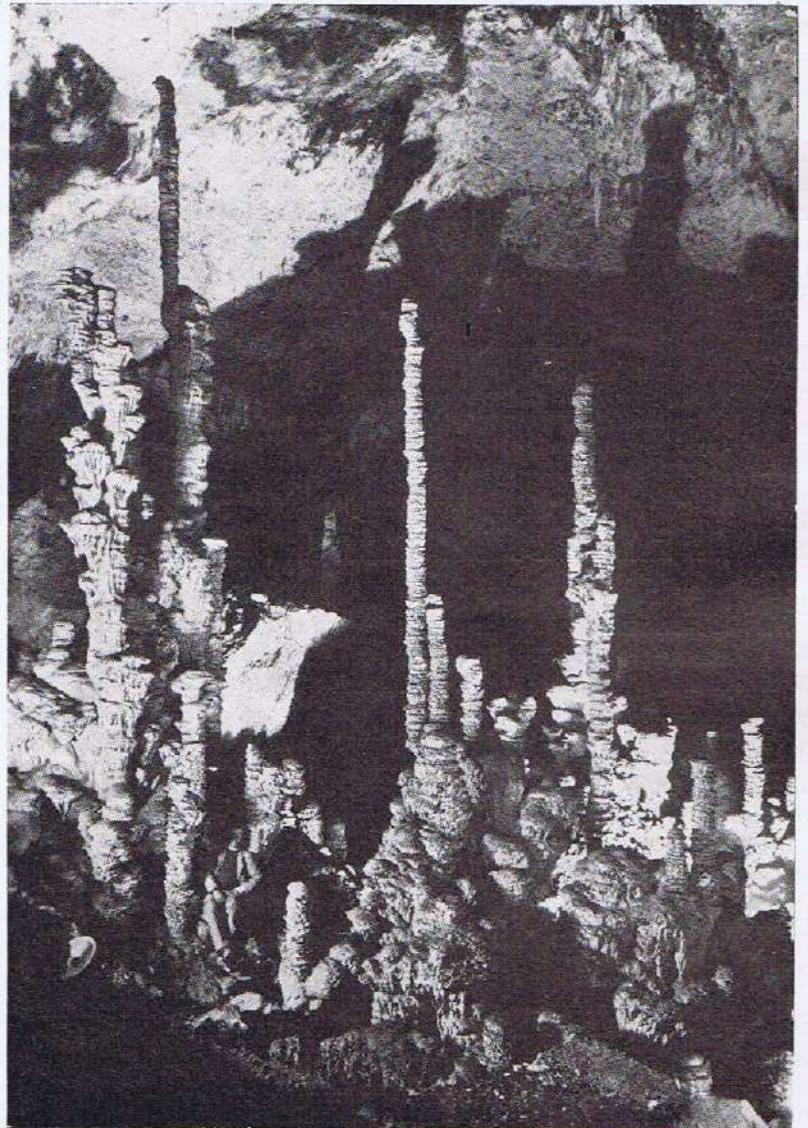
*La diversité
dans les teintes naturelles*

Sa classe internationale

✱

Visites facilitées par un ascenseur
Le maximum d'étoiles
sur les « Guides Michelin »

**TELEPHONE N° 4
ORGNAC (07 Ardèche)**



Syndicat Inter-communal d'adduction d'eau de Barjac (Gard)

Un Arrêté de M. le Préfet du Gard (M. PAGANELLI) en date du 7 Septembre 1944 porte création du Syndicat Inter-Communal d'Adduction d'Eau de BARJAC. Le siège de la Syndicat est fixé à la Mairie de BARJAC (Gard), il groupe avec la Commune de BARJAC, les Communes de BESSAS, VAGNAS et LABASTIDE DE VIRAS (Ardèche).

Cette association de Commune sera administrée par un COMITE dans lequel chaque Commune sera représentée par DEUX DELEGUES.

La première réunion du Comité a lieu le 23 Octobre 1954, la Commune de BARJAC était représentée par MM. ETIENNE Louis-Gabriel, Maire, Conseiller général et PASCAL Maurice, Secrétaire de Mairie, délégués par le Conseil municipal.

Au cours de cette réunion à laquelle assistaient M. FIORARENTE,, ingénieur en chef de la Circonscription de VALENCE et MM. NICOLLET et PONGE, représentant l'ingénieur en chef de la Circonscription de NIMES. Le Syndicat approuve l'avant-projet dressé par M. Louis IGOU, architecte à ALES et vote les premiers crédits pour frais d'étude et pour le démarrage d'une première tranche de travaux.

LES ADHESIONS

En ce qui concerne l'adhésion des Communes qui font aujourd'hui partie de ce Syndicat, la Commune de SALAVAS verra son rattachement agréé par un Arrêté de M. le Préfet de l'ARDECHE, en date du 30 Novembre 1951, ORGNAC-L'AVEN par un Arrêté en date du 23 Avril 1952, SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES par un Arrêté en date du 5 Avril 1955.

Puis les Communes de LE GARN (Gard) par Arrêté du 21 Juillet 1958, ISSIRAC (Gard) par Arrêté en date du 10 Novembre 1959 et SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS par Arrêté du 21 Mars 1961.

Enfin les Communes de MONTCLUS (Gard) par Arrêté du 18 Juin 1966 et de SAINT-BRES (Gard) par un Arrêté en date du 9 Juillet 1966, adhèrent successivement au Syndicat pour l'alimentation en eau de certains écarts de leur Commune.

LES TRAVAUX

Les travaux de captage ont été réalisés à SALAVAS par la Société Méditerranéenne d'Entreprise (FIOCCHI, Nîmes). La station de pompage est équipée par la Société CANONGE et BIALLEZ, d'Alès, les réservoirs sont réalisés par l'Entreprise MAYRONNET et

AUDIBERT (Lablachère), le réservoir sur tour de Vagnas par la Société AUTAJON de Méjannes-les-Alès, en fin le réseau de canalisations par la Société des Gds Travaux d'Electrification et Canalisation (G.T.E.C., Paris), agence de Marseille.

L'INAUGURATION

M. RIBEYRE, alors Ministre de la Santé Publique, a inauguré l'ensemble des installations groupant les quatre Communes du Syndicat, le 19 Octobre 1952.

Plus de trois cents convives assistaient au repas servi dans la remise ROUSSEL (aujourd'hui le GARAGE DIVOL) par M. ROUSTAN, propriétaire de l'HOTEL « LISITA » à Nîmes. Il y avait de très nombreuses personnalités qui entouraient M. le Ministre et MM. CHAUMEIL, Préfet du Gard et JEANJEAN, Préfet de l'Ardèche, la liste serait trop longue pour en faire l'énumération complète.

A 9 heures, M. RIFFARD Roland, alors Maire, Conseiller général de BARJAC et Président du Syndicat, recevait M. le Ministre à l'Hôtel-de-Ville, les musiques « Les Enfants du Pont d'Arc de VALLON » et « Les Enfants de BARJAC » ouvraient la cérémonie par une vibrante « Marseillaise ». Les enfants des écoles chantent une composition de leur directeur M. Raoul HEYRAUD : « L'aigue de BARJA » qui eut un certain succès et après la remise de décoration, ce fut le départ vers SALAVAS, avec la visite du puits de captage, puis de l'ensemble des installations du réseau.

LES TRAVAUX SUCCESSIFS...

Les adhésions successives de SALAVAS, ORGNAC-L'AVEN, ST-SAUVEUR-DE-CRUZIERES (Ardèche), puis de ST-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS, puis de LE GARN et ISSIRAC (Gard) ont nécessité la réalisation de travaux importants.

C'est l'Entreprise AUDIBERT Frères de Montpellier qui, en 1956, a réalisé les travaux d'adduction d'eau sur la Commune de SALAVAS.

En 1958, la G.T.E.C. de Marseille qui a déjà réalisé les travaux de première tranche, réalise l'extension du réseau sur la Commune d'ORGNAC-L'AVEN, l'Entreprise DUBOIS de Barjac assure la construction des réservoirs, tandis que la Société CANONGE et BIALLEZ d'Alès, équipe une station de pompage de relevage à LABASTIDE DE VIRAC (Ardèche), indispensable pour l'alimentation d'ORGNAC.

En 1960, BARJAC alimente ces premiers écarts avec la réalisation de l'amenée d'eau à SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES, réalisés par l'Entreprise TRABBIA de Nîmes, tandis que l'Entreprise DUBOIS de Barjac réalise le réservoir d'alimentation de cette Commune.

En 1962-1963, l'Entreprise RAMPA (Le Ponzin) réalise les travaux d'adduction d'eau sur les Communes de LE GARN et ISSIRAC (Gard), l'Entreprise DUBOIS de Barjac assure la construction des réservoirs d'alimentation, tandis que la Société CANONGE et BIALLEZ d'Alès, assure les travaux de renforcement indispensables sur les diverses installations de pompage.

En 1964-1965, BARJAC réalise l'alimentation des écarts « HAUT » (Le Mazert, Le Mas Lozard, Le Mas de Rieu) avec l'Entreprise RAMPA (Le Ponzin) qui assure l'extension du réseau et les travaux d'adduction d'eau sur la Commune de SAINT-PRIVAT-DE-CHAMP-CLOS. L'Entreprise DUBOIS construit un réservoir d'alimentation au quartier du Mas Lozard et deux réservoirs d'incendie, l'un à Saint-Privat et l'autre à Russargues, dans la Commune de SAINT-PRIVAT-DE-CHAMP-CLOS.

En 1966-1967, le Syndicat réalise, toujours avec l'Entreprise RAMPA, des extension du réseau sur diverses communes de l'Ardèche : BESSAS, VAGNAS et ORGNAC-L'AVEN, qui avec ses écarts, réalise l'amenée d'eau au hameau de MONTEIL et BARNAS pour le compte de la Commune de MONTCLUS.

En 1968-1969, l'Entreprise RAMPA assure la continuité des travaux d'adduction d'eau et avec les écarts de SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES, les écarts de la Commune de SAINT-BRES, sont alimentés.

Enfin en 1973, le Syndicat, compte tenu des extension et branchements nouveaux qui augmentent sans cesse sur le réseau, se trouve dans l'obligation de prévoir des travaux de renforcement des conduites.

L'Entreprise RAMPA (Le Pouzin) et PELLET (Barjac) assurent conjointement ces travaux, une conduite supplémentaire est posée entre VAGNAS et BARJAC.

L'Entreprise ROUDIL de Nîmes réalise un nouveau captage à SALAVAS et la Société CANONGE et BIALLEZ d'Alès, équipe la nouvelle station de pompage du Syndicat.

En 1974-1975, la continuité de ces travaux de renforcement, indispensables pour le bon fonctionnement de l'alimentation en eau des communes, sera réalisé par l'Entreprise PETAVIT de Dardilly (Rhône) qui après avoir modifié l'amenée d'eau sur le réservoir de LE GARN-ISSIRAC, va réaliser une nouvelle conduite de BARJAC ou réservoir de SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES.

Dans le cadre de ces travaux de renforcement, il sera vraisemblablement réalisé très prochainement une nouvelle conduite reliant SALAVAS à VAGNAS.

LE BUREAU

L'ensemble de ces travaux ont nécessité de très nombreuses réunions qui depuis 1945 à ce jour, ont toujours rassemblé tous les membres du Syndicat, les responsables du service du GENIE RURAL du GARD et de L'ARDECHE, M. IGOU, Directeur des travaux et ses collaborateurs, qui tous ont travaillé pour la bonne marche du Syndicat.

L'ensemble des travaux d'entretien du réseau ont été confié à une Société Fermière : la Société d'Aménagement Urbain et Rural (agence de Montélimar) par décision du Comité syndical et suite à un appel d'offres en date du 20 Janvier 1972.

Si cette Entreprise assure la gestion du service, le Syndicat continue son administration, le Bureau actuel (élection du 31 Mars 1971) est ainsi composé :

Président: M. BARNOUIN André, Maire d'Orgnac-l'Aven

Président adjoint : M. TASSY Jean, Maire, Conseiller général de Barjac

Vices-Présidents : MM. MARTIN Marcel, Maire de Vagnas et DIVOL Edmond, Maire d'Issirac

Membres : Les Maires des communes, membre du Syndicat et le Délégué désigné par chacun des Conseils municipaux de ces communes.

Le Secrétaire administratif :

Pierre PASCAL



CAFE

ROGER LAVIE

essence
gazoil

sa fraîcheur
son ombrage

Routed'Alès (face au camping) BARJAC

La visite de M. le Préfet du Gard

Le 7 Mars 1974, M. Roger RICHARDOT, Préfet du Gard a présidé à BARJAC, une réunion des Maires du Canton.

Il était dix heures, lorsque devant l'Hôtel-de-Ville de BARJAC, M. le Maire, Conseiller général, accueillait M. le Préfet et lui présentait, dans la salle de la Mairie, les élus et les personnalités.

M. Paul BECHARD, ancien Ministre, Maire de Méjannes-le-Clap, M. Henri CHANTE, Maire de Rochegude, M. Henri CHAMPETIER, Maire de Saint-Jean-de-Maruéjols, M. Denis TAILLAND, Maire de Rivières, M. Claude BORIE, Maire de Saint-Privat-de-Champclos, et M. Alain ARRIBERT, Maire de Tharoux.

Tous les chefs de services départementaux étaient présents ou représentés. La réunion ayant lieu à BARJAC, le Conseil municipal était invité à cette réunion.

Le Maire de BARJAC, dans une brève allocution, reçut le Préfet : « **Nous sommes sensibles à votre visite** ». M. Jean TASSY présente le canton de BARJAC, défavorisé par sa situation géographique. En conclusion : « **Je voudrais que vous soyez persuadé, M. le Préfet, de notre espoir, de notre confiance, au Conseil général nous avons pu apprécier vos qualités d'homme et d'administrateur et je crois être l'interprète de tous les élus, en vous exprimant toute notre gratitude** ».

M. le Préfet remercia en quelques mots les élus du canton et demanda aux Maires les problèmes qui les préoccupaient.

SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPclos. — M. Claude BORIS, Maire, demanda la réouverture de son école, il lui fut répondu que c'était impossible, sauf modification des effectifs. M. le Maire demanda le retrait de la concession de Méjannes sur le territoire de la Commune de Saint-Privat-de-Champclos. L'affaire étant réglée depuis la veille, il y aurait contrat avec la S.E.M.A.G.

RIVIERES. — M. Denis TAILLAND, Maire, demanda où en était son projet de renforcement envisagé depuis 1962. M. SIBEN, Directeur départemental de l'agriculture, devait répondre que l'avant-projet avait été déposé, l'affaire pourrait très certainement se régler en 1974. Il fut également débattu de la protection des sites, une contrainte telle découle une protection de l'environnement de 500 mètres autour de la partie classée. M. Paul BECHARD intervient dans le débat et souligne que le classement n'interdit pas la construction, mais subordonne à un examen préalable de la demande par la commission, il pense qu'il y a gêne, il devrait y avoir indemnisation.

MEJANNES-LE-CLAP. — M. Paul BECHARD, Maire, déclare ne pas avoir de problèmes à l'exception de celui de transports scolaires et des difficultés faites au transporteur a qui on impose une patente !...

Ce transport est fréquenté par six élèves qui vont à l'école de Saint-Jean-de-Maruéjols. M. BECHARD attire l'attention de l'assemblée sur le problème PECHINEY, cette société réalisant un pompage dans la Cèze. M. SIBEN, Directeur départemental enregistre ces réserves et indique qu'il peut y avoir réparation, s'il y a dommages.

SAINT-JEAN-DE-MARUEJOLS. — M. Henri CHAMPETIER, Maire, posa des questions au sujet de l'enlèvement des ordures ménagères, demanda où en était le projet de l'usine d'incinération.

M. SIBEN : « Le projet au départ devait regrouper les cantons de BARJAC, BESSEGES et ST-AMBROIX, puis BARJAC-SAINT-AMBROIX, puis SAINT-FLORENT a voulu faire un projet tout seul, le dossier de permis de construire des établissements classés est en instance, depuis le prix du four projeté a doublé. La Commune de SAINT-FLORENT a des problèmes de réalisation. Au point de vue technique, la capacité d'installation de ce four serait de huit à quinze mille habitants. Remembrement, travaux connexes, trop de tranches, lenteur, insuffisances de crédit, le Maire demanda le montant de la tranche 74, il lui fut répondu qu'il y avait peu de crédits.

ROCHEGUDE. — M. Henri CHANTE, Maire de Rochegude depuis 1944, devait attirer l'attention des chefs de service, sur le problème posé par l'installation dans le vieux village de Rochegude, de résidences secondaires et devait poser le problème des eaux usées. Le Directeur de l'Agriculture devait apporter quelques suggestions.

THAROUX. — M. Alain ARRIBERT, le plus jeune des Maires du canton, devait souhaiter la protection des sites de la vallée de la Cèze et souhaitait que des mesures soient prises pour protéger la zone considérée. M. le Maire devait poser des questions relatives à l'implantation des campings.

BARJAC. — Le Maire de Barjac posa de nombreuses questions ayant trait aux routes, la 579 dans la montée de Méjannes, le pont de Traroux impraticable au-dessus, il fit également un plaidoyer pour la 101. M. PERRAUT, Ingénieur de l'arrondissement, devait promettre quelques crédits hors programme. Le Maire de Barjac demanda une petite implantation industrielle, le main-

tien de la perception, en espérant que le départ à la retraite du préposé à ces fonctions ne précipitent pas la fermeture de la perception de Barjac.

M. COMTE, Conseiller municipal, demanda que la Commune de Méjannes-le-Clap soit incluse dans le Plan d'Aménagement rural. M. BECHARD indiqua qu'il était entièrement d'accord.

La réunion se termina vers 13 heures, après que M. le Préfet fit un petit tour de ville et se déclara particulièrement touché par la beauté du canton de BARJAC. Excellente initiative due à l'impulsion du Conseiller général, initiative qui doit se dérouler environ tous les dix-huit mois.

La visite de M. le Préfet



Une vue de l'assistance

De gauche à droite : M. TABARIES, Directeur des P.T.T., M. ARRIBERT, Maire de Tharoux, M. Denis TAILLANT, Maire de Rivières, M. Henri CHAMPETIER, Maire de Saint-Jean-de-Maruéjols, M. Claude BORIE, Maire de St-Privat-de-Champclos, M. Paul BECHARD, Maire de Méjannes-le-Clap, M. Henri BEAU, Conseiller municipal.



De gauche à droite : M. SIBEN, Directeur de l'agriculture, M. BECHARD, Ancien ministre ; De dos : M. le Préfet.



De gauche à droite : M. Henri CHANTE, Maire de Rochegude, M. Roger RICHARDOT, Préfet du Gard, M. Jean TASSY, Maire, Conseiller général, M. Albert CARRE, Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Alès, M. BONFILS, Secrétaire général de la Sous-Préfecture.

par l'image

✕
✕

DUBEY - SARRAZIN

✱

ENTREPRISE DE PEINTURE

DECORATION - REVETEMENTS SOLS ET MURS

✱

BARJAC

Téléphone : 85-86-67
85-86-20

BOUCHERIE
CHARCUTERIE
PLATS PREPARES —

Claude Bagnol

Rue Saint-Michel — BARJAC

Tél. 85-86-06

Agence DELAUNAY

30430 BARJAC

— Tél. 85-86-40 —

●

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

et

FONDS DE COMMERCE

MAÇONNERIE GENERALE

René MARRON

ROUTE DE VALLON —

30430 BARJAC

— Téléphone : 85-86-22

CENTRAL GARAGE

R. DIVOL

AGENT « SIMCA »

TRACTEUR « SOMECA » - « FIAT »

VENTE — ACHAT — REPRISE

MOTOBECANE

MOTOBINEUSE « ROQUE ET LECŒUR »

DEPANNAGE — REMORQUAGE

R.M. 3121

R.C. 68 A 8

STATION « B.P. »

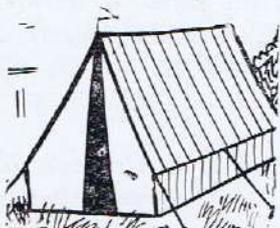
FUEL A DOMICILE — PNEUS — HUILES

30430 BARJAC

— Tél. 85-86-34 —

**Mise au point et réglage électronique
allumage et train avant**

Le Camping



Une tente blottie au creux d'un cèdre

Ouvert au public depuis le 1^{er} Juillet 1974, le camping « LES CEDRES » a connu un très gros succès d'affluence.

Installé dans un cadre admirable, en lisière des bois de BARJAC (1.000 hectares), il offre aux touristes et amateurs de caravanning son nid de verdure, dans un calme troublé seulement par le chant des oiseaux.

« LES CEDRES »



Le bloc sanitaire, qui s'incorpore parfaitement

Le samedi 20 Octobre 1974

Une belle
cérémonie
pour
l'inauguration
de la
Gendarmerie

L'inauguration de la Gendarmerie a donné lieu à une belle cérémonie.

De très nombreuses personnalités assistaient à cette manifestation dans les nouveaux locaux de la Gendarmerie située à la sortie de BARJAC, en bordure de la route nationale conduisant à Vallon.

Parmi les personnalités, M. le Colonel SALETTE, Commandant le groupement de gendarmerie du Gard, le Lieutenant PIGEYRES (aujourd'hui Capitaine), l'Adjudant BLANCHON, le Chef ROUX Commandant de brigade, M. André ROUVIERE, Sénateur suppléant, Maire, Conseiller général de Bessèges, M.M. les Maires du Canton de BARJAC, M. et M^{me} MARRON, entrepreneur ayant réalisé les travaux, les personnalités locales.

A l'issue de la prise d'armes, M. le Maire de BARJAC prononça une allocution. Il remercia toutes les personnalités qui se trouvaient réunies pour cette cérémonie d'inauguration.

« Cette journée est particulièrement agréable pour moi, puisqu'il me faut féliciter et d'abord ceux qui ont construit cette Gendarmerie et qui ont su faire « ACTE DE FOI » investir dans cette construction, et qui ont su le faire d'une façon très remarquable.

Mais je veux féliciter les Colonels RIVETS et SALETTE qui sont à l'origine de cette œuvre de construction, cet acte de foi, d'une entreprise locale soutenue par ses élus, qui a voulu investir dans son pays.

Cette volonté que le Colonel a su concrétiser, cela rejoint notre préoccupation à tous, qui est une concertation entre ceux qui vivent dans ce pays et ceux qui veulent que notre pays continue à vivre. Nous sommes aujourd'hui parfaitement conscients que cette réalisation en est une preuve concrète ». M. le Maire de BARJAC, après avoir féliciter l'entreprise MARRON, termina par ses mots : « Cette œuvre, un réalisation comme celle-ci montre bien que notre Canton n'est pas en perte de vitesse, je lève mon verre à la santé du Canton de BARJAC et par la même à la santé de la France ».



Le Maire de Barjac pendant son discours de bienvenue

L'on reconnaît de g. à droite : M. le Colonel SALETTE, M. René MARRON, constructeur et propriétaire du bâtiment, M. André ROUVIERE, Sénateur suppléant, Maire, Conseiller général de Bessèges.

*L'ALLOCUTION DU COLONEL
COMMANDANT LE GROUPEMENT
DE GENDARMERIE DU GARD*

Le Colonel SALETTE, Commandant le groupe-
ment de gendarmerie du Gard, devait dans son
discours, rendre hommage au constructeur, dont
la famille est bien connue dans la région, il devait
féliciter le Conseil municipal de BARJAC. En con-
clusion, le Colonel SALETTE dit sa joie de se trou-
ver dans un canton particulièrement sympathi-
où du bon travail est accompli au service de tous.



*Le Colonel SALETTE pendant son allocution
A droite : Le Capitaine PIGEYRE*

Après la visite de la Gendarmerie, un lunch très
soigné fut offert aux personnalités présentes.
Il fut servi à la Salle des Fêtes et était offert par
l'entrepreneur ayant réalisé les travaux.

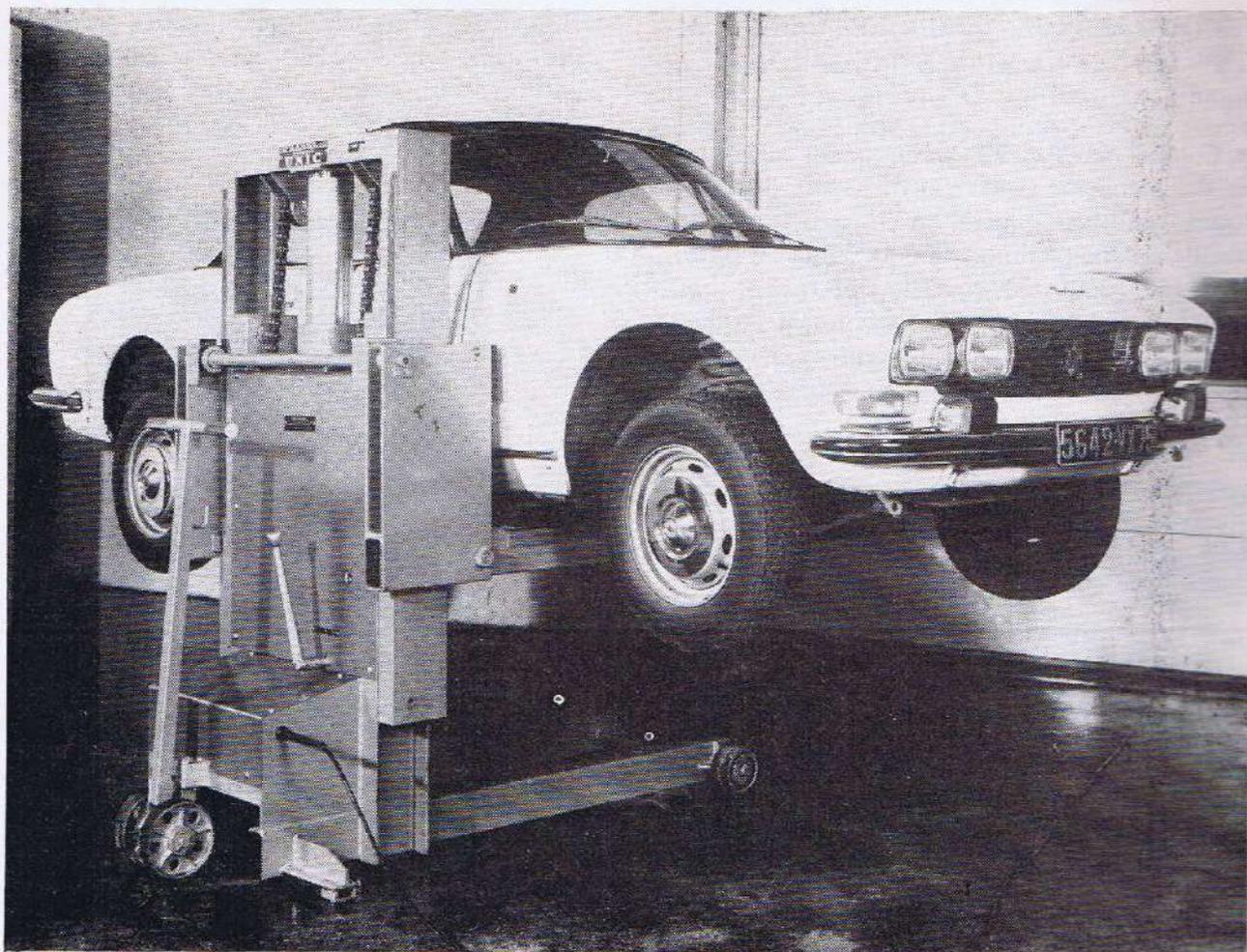


La revue

*L'on reconnaît le Chef ROUX,
Commandant de brigade ; le
gendarme : BOLZE,*



Une vue de l'assistance devant la gendarmerie



Soulevez-là sur place !

C'EST TELLEMENT PLUS PRATIQUE,
PLUS LOGIQUE !

Depuis 1956, l'élevateur UNIC * a fait ses preuves
et il apporte :

- une amélioration des conditions de travail
- une facilité d'accès aux organes mécaniques
- un gain de temps
- une sécurité absolue

* VARIANTE : modèle fixe CMF et modèle permettant adaptation d'une potence, 1 T. à 1,700 m., 0,5 T. à 2 m., hauteur de levée : 3,70 m.

CRÉATEUR DE

L'Élevateur Hydro-Mécanique Mobile

A PRISE LATÉRALE

Capacité : 2 et 3 TONNES - Hauteur levée : 1,80 m.

Temps levée : 40 secondes

56-56 bis, rue Roque-de-Fillol - 92 PUTEAUX

Tél. 506-50-19 et 40-14

Usine 30430 BARJAC



S.A.H.M.M.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

par

Mesdames **Josette REYES** et **Alice DUBOIS**

Vice-Présidentes du Bureau d'Aide Sociale

Le Bureau d'Aide Sociale de la Ville de BARJAC est un établissement public doté de la personnalité civile, a sa propre gestion et est géré par une Commission administrative comprenant neuf membres.

Le Maire, Président de droit, quatre membres élus par le Conseil municipal, quatre membres nommés par M. le Préfet ou M. le Sous-Préfet parmi les personnes s'occupant d'œuvres sociales ou d'activités sociales dans la Commune.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

- Jean TASSY, Président
- M^{mes} Alice DUBOIS, Josette, REYES, Vice-Présidentes
- M^{lle} André MISSOT
- MM. André MONTEIL, Elie MONTEIL, Yves RIBEYRE, Robert BRUGUIER, Gaston FOUR.

Les attributions du Bureau d'Aide Sociale sont triples :

- Etablissement des dossiers d'aide sociale légale ;
- Action sociale de prévoyance et d'entraide ;
- Promoteurs avec le Conseil municipal des équipements de caractère sanitaire et social.

Les travaux des bureaux d'Aide Sociale sont actuellement les suivants :

GOUTER DES PERSONNES AGEES

Chaque année, le Bureau d'Aide Sociale et le Conseil municipal de BARJAC organisent un goûter en l'honneur des personnes âgées de la Commune, ayant atteint l'âge de 70 ans. Cette année, la réception fut parfaitement réussie, c'est presque deux cents « an-

ciens » qui étaient reçus Salle des Fêtes, dans une ambiance des plus chaleureuses. Les projets dans ce domaine, organiser un grand repas de l'amitié à l'intention de tous ceux du troisième âge.

COLIS DE NOEL

Chaque année, une quarantaine de colis de Noël sont adressés à ceux qui sont seuls, infirmes, ou qui ont eu un séjour à l'hôpital au cours de l'année écoulée. Ces colis sont adressés la veille de Noël.

Voici la composition du colis 73 : 1 kg. de sucre, 1 paquet de café, 1 boîte de petit pois, 1 saucisson, 1 boîte de fruits au sirop, 1 pain de beurre, 1 bouteille de vin, 1 paquet de pâtes, 1 boîte de fromage, 1 paquet de dattes, 1 barre de nougat, 1 boîte de thon, 1 boîte de phoscao.

LES PROJETS

Dans le domaine des équipements sociaux, la Ville de BARJAC a un projet de construction d'un Foyer-Logements pour personnes âgées.

Une réunion s'est tenue à BARJAC, en présence de M. le Directeur départemental de la Santé. Une réunion a eu lieu également vers le 15 Septembre avec M. le Directeur de la Santé, M. le Président de la Mutualité sociale agricole. D'autre part, nous mettons sur pied, avec le concours de la Mutualité Sociale Agricole, un service d'Aide-Ménagère à domicile qui, nous le pensons est attendu avec grande impatience par la majorité des personnes âgées.

Dans le cadre de son action sociale exercée par la distribution de secours et bons en nature ou en espèces, le Bureau d'Aide Sociale, grâce à la sollicitude de la Municipalité qui apporte sa contribution financière, se fait un devoir de venir en aide et de secourir tous ceux qui sont atteints par l'adversité.

STATION DE POMPAGE

- d'eau potable
- d'eau usées
- d'épuration

CHAUFFAGE CENTRAL

- tous systèmes
- tous fluides

CLIMATISATION

VENTILATION

✱

CANONGE & BIALLEZ

18, av. G.-de-Gaulle - 30100 ALES - Tél. 86-06-70

SOCIETE GARD-VAUCLUSE

✱

TRAVAUX PUBLICS
TRAVAUX ROUTIERS

B.P. 20

30130 PONT-SAINT-ESPRIT

ISSIRAC (Gard)

Aven de la FORESTIERE



....MERVEILLE SOUTERRAINE

Propriété de la Commune d'ISSIRAC (Gard)

L'Aven de la FORESTIERE qui doit son nom à la Maison Forestière située tout près de l'Aven, est située sur la D. 217, à 3 km. d'Ornac et à 15 km. d'Issirac, commune du fond qui est propriétaire de

cette incomparable merveilleuse souterraine. La grotte est particulièrement vaste (10.000 m²) et présente des concrétions aux formes étranges d'une extrême finesse aux couleurs très variées qui décorent les plafonds, les parois et le sol de ses nombreuses salles, 9 squelettes de rennes, 2 de chevaux préhistoriques, des ossements de bisons datant de 40.000 ans ont été découverts dans la grotte.

Visites tous les jours de 8 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 heures, du 15 Février au 30 Novembre.

LA PLUS GRANDE DIFFUSION
DE DISQUES DE LA REGION
— EN STEREO INTEGRALE —

✱

-Caveau de L'alma-

✱

1, place Gabriel-Péri

30100 ALES

Tél. 86-05-10

Ouvert tous les soirs de 22 heures à 5 heures
sauf le mardi

FABRE 'Frères S.A.

Capital : 300.000 F.

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

843, rue André-Marquès - B.P. 3019

30002 NIMES - BIR-HAKEIM

Tél. 84-86-32

ASSURANCES

La Providence

✱

J. d'ANDRE

Résidence Balore
30100 ALES
Tél. 86-02-03

J. d'ANDRE

53, bd du Portalet
30500 ST-AMBROIX
Tél. 85-70-82

TRANSACTIONS « CEVENNES - IMMOBILIERS »

S. A.

BRUN PERE & FILS

TOUTES FOURNITURES POUR LE BATIMENT

Ciment, Briques, Fibro-Ciment, Bois de Charpente
Carrelages, Faiences, Produits d'Isolation
Outillage, etc...

54, faubourg du Soleil

30 ALES

Tél. 86-04-74

La Société de Chasse



La Société de Chasse de BARJAC, réorganisée en 1948 sous le nom de « Association de Chasse Barjacoise », sous la^e présidence de M. Aimé BRIAND, a pris le nom de « Société BARJAC-ST-PRIVAT » en 1970, à la suite de l'entente réalisée entre ces deux communes. Le Président en était M. André DIVOL. L'assemblée générale du 7 Mai 1971 a procédé à l'élection d'un bureau presque entièrement renouvelé avec comme Président M. Laurent BAUD. Ce bureau a été réélu à l'assemblée générale du 4 Août 1974 et se compose de :

M.M. BAUD, <i>Président</i>	
J.M. SONZOGNI, <i>Vice-Président</i>	
J. RAYNAUD, <i>Trésorier</i>	
M. MARTIN, <i>Trésorier</i>	
L. TAULELLE, <i>Secrétaire</i>	
Y. FIOLES, <i>Secrétaire</i>	
F. DUMAS	<i>Membre</i>
C. DUMAS	»
R. BAUQUIER	»
G. VILLE	»
P. PASCAL	»
B. SONZOGNI	»
J. LABORIE	»
F. BELLEGARDE	»

Le gardiennage est assuré par MM. MASSON et RIBARD.

Il serait trop long de parler de cette Société depuis sa création, mais en prenant comme point de départ Mai 1971, voici pour l'information des

chasseurs, le nombre et les différentes espèces de gibier lâché :

- Lapins : plus de 300 ;
- Lièvres : près de 100 ;
- Faisans : 420 ;
- Perdrix : 55 ;
- Sangliers : 3 laies et 6 sangliers.

Les fonds nécessaires à l'achat de ce gibier ont été apportés par des lotos, et cette année par une fête votive, qui s'est tenue à l'ancienne école de Saint-Privat, et dont une partie du bénéfice a été affectée à la Société de Chasse. D'autre part, les deux Municipalités de BARJAC et de SAINT-PRIVAT accordent, en plus de l'argent des permis, une subvention : respectivement 200 et 50 F. par an.

Enfin depuis l'année dernière, le bureau a décidé de demander aux chasseurs de sangliers une carte spéciale coûtant 40 F.

Afin de fixer le gibier et notamment dans les bois environnants, des lacs artificiels ont été creusés et d'autres sont en chantier.

Et pourtant, en dépit de tous ces efforts pour le repeuplement de nos communes en gibier, l'ouverture 1974 a été bien décevante pour la plupart des chasseurs, qui attendent avec impatience la venue des migrateurs.

Bonne chance
et *Bonne chasse !*



L'impression de cette Revue a été réalisée sur les Presses de l'Imprimerie CHASTANIER S.A. à NIMES, dirigée par M. LIRON, que le Conseil Municipal et le Comité d'Expansion remercient particulièrement pour sa bienveillante et précieuse collaboration.



ARMOIRIES

L'Armorial de 1694 blasonne ainsi les armes de Barjac « D'or, à une croix losangée d'or et de sable »
Castelier de la Tour : d'azur, à la croix d'argent, le pied pommelé et fiché de même, cantonnée de quatre étoiles d'or.